

Anonyme
PANGE LINGUA... VIRGINUM
[*De sancta Ursula à 4*]
[Paris, Bibliothèque nationale de France, Rés. Vma ms 571, n° d.267]

© Jean Duron, 2020,
Centre de musique baroque de Versailles

ATTRIBUTION

Ce motet est anonyme. Les attributions précédentes sont sans fondement (voir DOSSIER ATTRIBUTIONS).

SOURCE

Anonyme, *De S.ta Ursula à 4*, dans *Recueil Deslauriers* (n° d.267), partition, ms, 352 x 220 mm, f. 214^v-215, F-Pn/ Rés Vma ms 571

(3^e et 4^e systèmes du f. 214^v ; 1^{er}, 2^e, 3^e systèmes et début du 4^e système du f. 215)

DATATION – PROVENANCE

Aucun élément factuel ne permet de dater ce motet.

UTILISATION LITURGIQUE

Sainte Ursule et ses compagnes, vierges et martyres (21 octobre). Vêpres.

EFFECTIFS – DISPOSITION – INTERPRÉTATION

sol2,sol2,ut2,fa3 / bc

Cette disposition chorale peut s'exécuter de plusieurs manières : soit avec deux voix d'enfants soutenues par deux pupitres de voix d'hommes (*haute-contre, basse*), soit avec trois voix d'enfants accompagnées par un pupitre de voix d'hommes. L'ensemble est soutenu par une basse continue.

Si l'on veut chanter l'ensemble de l'hymne, en alternant les strophes en plain chant (voir dans le *Recueil Deslauriers* au n° 281-i, ou l'ANNEXE 2 ci-dessous) et la polyphonie.

NOTES SUR LE TEXTE

Strophes 1 et 2 / 7 de l'hymne.

La traduction française proposée par Marie de Pommereuse a elle-même été mise en musique par un compositeur anonyme (voir l'ANNEXE-1 ci-dessous).

TEXTE & TRADUCTION

Pange lingua gloriosi
Virginum certaminis,
Martyrumque ^(a) ter beata
Luce palmas nobiles,
Qua ^(b) sacrarum victimarum
Sanguis agno ^(c) funditur.

Ursulæ ^(d) prudens propago
Digna cælo conscio,
Chrisma pleno vase ^(e) gestans
Et paratas lampades,
Nuptiis dignata sponsi
Se sacris miscet choris.
Amen.

- (a) sources liturgiques : « Martyrum quæ ».
- (b) source : « quas ».
- (c) source : « agnus ».
- (d) source : « Ursullæ ».
- (e) source : « vate »

*Chantons d'un air qui marque nôtre estime
Les combats d'onze mille Sœurs ;
Et qu'en publiant leurs grandeurs,
Nostre cœur froid à les suivre s'anime :
Jamais le tranchant du cousteau
Ne fit tomber de plus ample victime
En l'honneur du divin Agneau.*

*Voyez Ursule, et ses chastes Suivantes
D'un air pompeux, et plus qu'humain,
Marcher les lampes à la main
Comme il sied bien à des Vierges prudentes :
A son tour leur charmant Epoux
Leur fait aussi, surpassant leurs attentes,
Eprouver combien il est doux.
Ainsi soit-il.*

(traduction : Marie de Pommereuse, *Les Chroniques de l'ordre des Ursulines. Recueillies pour l'usage des Religieuses du mesme Ordre*, Première partie, Paris, Jean Hénault, 1673, pages liminaires.)

ÉDITION MODERNE

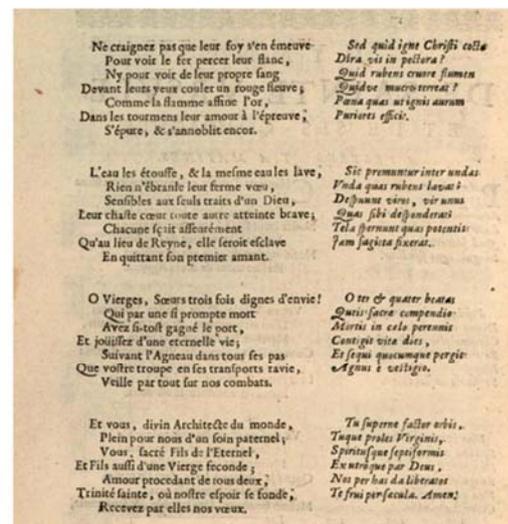
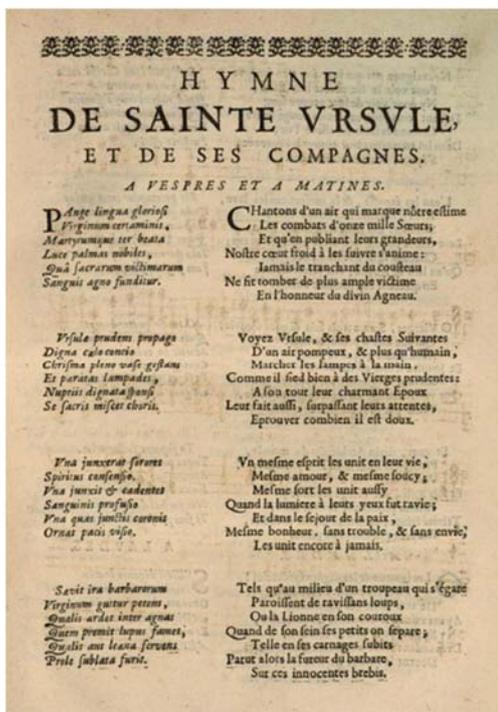
Antoine Boesset, *Sacred Music, Part 1 : Motets and Hymns*, ed. Peter Bennett, Middleton (WI), A-R Editions, 2010, p. 205-207.

ANNEXE-1

Anonyme, [Hymne à sainte Ursule], dans
Marie de Pommereuse, *Les Chroniques...*, *op. cit.*
pages liminaires
Lyon, Bibliothèque municipale, SJ HO 271/105



Antiphonier benédicte, pour les religieuses du royal & célèbre monastère de Mont-Martre, Paris, Louis Sevestre, 1646, p. 504.



Marie de Pommereuse, *Les Chroniques...*, op. cit.
pages liminaires
Lyon, Bibliothèque municipale, SJ HO 271/105